

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 février 2019

N° 2019-16

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :
64
Qui ont pris part à la délibération :
48
Dont 9 procurations
Votes pour : 48
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation :
13 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 19 février, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (39) : TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BECH Jean-Pierre, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, BERGER Dominique, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, POME Maryse, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : FAUGERE Bernard, DUPOUY Marie-France, TOUCOUERE Laurent

Titulaires absents non représentés (16) : PUCEL Matthieu, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, FINES Frédéric, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, PUJOLLE Bernard, FORTUNE Didier, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge

Procurations (9) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASSO Maryse à CARRERE Philippe
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
PENE Roland à BAZERQUE Albert
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri
NARS Aline à POME Maryse
ROCA Jacques à MIR André

Monsieur Alain DUBERNARD a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président rappelle le contexte de prise de compétence de l'entretien des sentiers reconnus d'intérêt communautaire en précisant que les élus de la commission environnement avaient souhaité qu'une réflexion soit engagée par la communauté de communes afin de définir l'intérêt communautaire des sentiers et assurer un entretien identique sur l'ensemble du territoire.

OBJET : Définition de l'intérêt communautaire des sentiers et de l'entretien des sentiers

Monsieur le Président rappelle également les termes de la compétence optionnelle inscrite dans l'arrêté des statuts de la CCAL, rubrique « Protection et mise en valeur de l'environnement », à savoir : *« entretien des sentiers de randonnées pédestres, équestres, VTT, chemins de Saint Jacques désignés d'intérêt communautaire »*.

Cette compétence est liée aux prérogatives suivantes :

- sélection des sentiers selon la notion d'intérêt communautaire,
- compétence exercée essentiellement sur l'entretien courant, le balisage, la signalétique et la valorisation.

Monsieur Le Président propose que les sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire correspondent au réseau pédestre de Petites Randonnées et aux Chemins de St Jacques (GR 105), initialement sélectionnés et établis par les ex intercommunalités et sur lesquels peuvent s'exercer également, sauf interdiction par arrêté municipal, les pratiques équestres et VTT dans le respect de la réglementation ; les sentiers de ces réseaux étant balisés, signalés selon la charte départementale et répertoriés, ou sur le point de l'être, dans les topoguides de la Fédération Française de randonnées et/ou dans les dépliants distribués par les Offices du Tourisme.

Le réseau existant pourra néanmoins être complété de manière à assurer le maillage du territoire intercommunal de sorte que les communes ainsi que les territoires puissent se connecter au moyen de boucles et d'itinéraires de liaison à fort intérêt touristique, patrimonial et paysager.

Monsieur le Président précise que le réseau actuel compte 106 sentiers pour un peu plus de 530 Km ; ce nombre de Km ne reflétant pas le nombre de Km à entretenir.

La liste de ces sentiers proposés à l'intérêt communautaire est annexée à la présente délibération.

Monsieur le Président propose une définition du niveau d'entretien des sentiers d'intérêt communautaire afin qu'il soit commun à l'ensemble du territoire Aure Louron et qu'il réponde aux objectifs de contribuer à la bonne pratique de l'activité de randonnées et de loisirs ainsi qu'à la valorisation du patrimoine culturel, naturel et paysager.

Il s'agirait des travaux d'entretien courants et réguliers réalisés, la plupart du temps manuellement tels que :

- les travaux d'égavage et d'ébranchage des arbres et arbustes à hauteur d'homme,
- les travaux de dégagement du passage (retrait de branches, de pierres, de bois mort...), de piochage, de débouchage de rigoles et d'entretien de la petite hydraulique,
- les travaux de terrassement « léger », à exécuter manuellement (sans modification du profil en long),
- les petits travaux de restauration (marches, murettes...) **qui ne nécessitent pas d'engins de manutention**,
- les opérations de débroussaillage et de fauchage du chemin et des bas-côtés (dont talus),
- l'entretien de la signalétique et du balisage (état des lieux, remplacement de panneaux et supports détériorés, balisage peinture...).

Les communes restant propriétaires des sentiers, Monsieur le Président propose que les aménagements impliquant la structure du sol, les bas-côtés ou contreforts de sentiers (murets de soutènement), les infrastructures tels que les ouvrages d'art (Ponts, passerelles...), les aménagements spécifiques d'écoulement des eaux pluviales ou de franchissement de gués... restent à la charge des communes.

Concernant les passerelles, à usage piétonnier exclusivement, assurant la continuité des sentiers, Monsieur le Président propose, après examen au cas par cas, une participation financière (fond de concours) qui pourrait aller jusqu'à 50% du montant de la dépense de réfection.

Il est également proposé que l'entretien des passages sur routes départementales, voiries, pistes DFCL... permettant la cohérence du tracé et ou du maillage des sentiers ne relève pas de la Communautés de Communes.

Monsieur le Président propose, par ailleurs, que soit validé, dans un souci de cohérence et d'homogénéité, le calendrier d'interventions suivant :

PERIODES	Fin d'hiver Mars/avril	Avril/mai	Début juin à début juillet
OPERATIONS	Etat des lieux du balisage et des travaux à faire hors débroussaillage et fauchage Commande des panneaux et autres fournitures	Travaux d'élagage, de retrait d'obstacles, de petites restaurations hors débroussaillage/fauchage Balisage peinture et remplacement balisage défectueux	Fauchage Débroussaillage

Enfin, Monsieur le Président propose, en annexe (annexe 2) de la présente délibération, un cahier des charges relatif à la fauche et au débroussaillage commun à l'ensemble de territoire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide :

- De valider la notion d'intérêt communautaire des sentiers et la liste des sentiers proposée en annexe (annexe 1) ;
- D'accepter l'évolution de cette liste dans le respect de l'intérêt communautaire ;
- D'engager des démarches de valorisation du réseau, notamment auprès de la Fédération Française de Randonnées afin d'envisager l'inscription de sentiers sur topoguide ou d'autres supports de communication ;
- De valider la définition du niveau d'entretien ainsi que le calendrier d'intervention et le cahier des charges (annexe 2) portant sur la pratique de la fauche tel qu'ils sont proposés ;
- D'autoriser toutes les démarches permettant la protection et la valorisation des sentiers reconnus d'intérêt communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


 COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
 Château de Ségure
 65240 ARREAU

ANNEXE 1

LISTE DES SENTIERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

POLE	NOM DU SENTIER	COMMUNES	NOMBRE DE KM	Support de communication	Type d'infrastructures et ouvrages d'art présents sur l'itinéraire (pont, passerelle, passages à gués, autres aménagements...)	Coût des infrastructures et ouvrages d'art (€ HT)	Existence d'une assurance souscrite par la commune pour les ouvrages (OUI ou NON)
LOURON	Les granges d'Ourcibats	Loudenvielle	5,6	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	La Tour de Moulor	Loudenvielle Aranvielle Génos	4,8	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le chemin des Ardoisières	Génos Armenteule Adervielle	4,8	Topoguide FFrando et Plan OT	2 Passerelles piétonnières Adervielle / STTHVL		
LOURON	L'église Saint Calixte Fréchet- Mont par Coumadère	Mont Cazaux- Fréchet	4,7	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le chemin des estives	Mont Cazaux- Fréchet	11	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le sentier de Mir Louron Le Plateau de Germ	Mont Germ	6,8 (A/R) 4,7	Topoguide FFrando et Plan OT	PONT usage agricole (Mir Louron)	? ouvrage restauré en 2012	non

Envoyé en préfecture le 25/02/2019

Reçu en préfecture le 25/02/2019

Affiché le



ID : 065-246500573-20190219-2019_16-DE

LOURON	La cabane d'Ourtiga	Loudenvielle	7	Topoguide FFrando et Plan OT	Barrage d'Aube		
LOURON	Le Val d'Aube	Loudenvielle Germ	11	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	La forêt de Lapadé	Génos	3,5	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le rocher du Courtalets	Génos	4,3	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le Tuc d'Ardounes	Adervielle- Pouchergues	8,4	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le lac de Sarrouyes (variante par le télésiège des myrtilles)	Azet	5,1 (A/R)	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le Cap de Toudous	Azet	10,1	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Les granges de Nabias	Adervielle- Pouchergues	6,2	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le sentier des mélèzes	Adervielle- Pouchergues	6,5	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	Le Pla de Cros	Bordères- Louron	2,9 (A/R)	Topoguide FFrando et Plan OT	Mur de soutènement en pierres sèches En début de PR 16	Travaux (restauration en partie) réalisés en régie	Non
LOURON	Le bois de la Pale	Bordères- Louron	5	Topoguide FFrando et Plan OT			

LOURON	Le lac de Bordères	Bordères-Louron	9,9 (A/R)	Topoguide FFrando et Plan OT			
LOURON	La Vallée de la Pez	Génos	4 (A/R)	Topoguide FFrando et Plan OT	Passerelle piétonnière de la Pez		
LOURON	Les Gorges de Clarabide	Loudenvielle	18,8	Plan OT	Passerelle piétonnière de la Soula		
	Les lacs de Caillaouas et de Pouchergues	Loudenvielle		Topoguide FFrando et Plan OT			
Total	20 sentiers		145 Km				
AURE	Le Chemin du Plateau	Arreau Pailhac Jézeau	3,110	Plan OT			
AURE	Le Chemin Nord	Pailhac	5,025	Plan OT			
AURE	Le chemin de Lançon	Arreau Lançon	2,976 (A/R)	Plan OT			
AURE	Pla de Toucouère	Arreau Cadéac	10,05	Plan OT			
AURE	Chemin de Barrancoueu par Sarthol	Arreau Barrancoueu	5,25	Plan OT			
AURE	Boucle d'Aspin	Aspin-Aure	13,93	Plan OT			
AURE	Chemin de Bourg	Jézeau	8,31	Plan OT			
AURE	Chemin de Fréchet	Pailhac Fréchet-Aure	7,4	Plan OT			

AURE	Chemin de l'Escale	Fréchet-Aure	2,6	Plan OT			
AURE	Chemin d'Ardengost	Camous Ardengost	10,04	Plan OT	- passage à gué avant le village d'Ardengost - 3 petits ponts pour traverser plusieurs ruisseaux - Pont des Moules - Murets de soutènement le long du sentier - pont sortie du village d'Ardengost - passage à gué juste avant le captage de l'EP		Non
AURE	Chemin de la Montagne	Camous Ardengost	9,243	Plan OT			
AURE	Chemin de l'Arrieu	Camous	2,13	Plan OT			
AURE	Les Granges de Burgues	Beyrède- Jumet	1,175 (A/R)	Plan OT			
AURE	Signal du Bassia	Beyrède- Jumet	3 (A/R)	Plan OT			
AURE	Chemin Sabathé	Sarrancolin	6,6	Plan OT			
AURE	Chemin de l'Estrémère	Sarrancolin	5,3	Plan OT			

AURE	Pla de la Peyre	Sarrancolin	6,6 (A/R)	Plan OT				
AURE	Crête de Coq	Ihlet	5,815	Plan OT				
AURE	Chemin des Tourtères	Ilhet	8,5	Plan OT				
Total	19 sentiers		103 Km					
VEZIAUX	Boucle dela Hourquette d'Arreau	Barrancoueu	9,52 km					
VEZIAUX	Boucle de Barrancoueu	Barrancoueu	5,50 km					
VEZIAUX	Chemin de Courbère	Cadéac	2,06 km					
VEZIAUX	Boucle de Castillac	Cadéac	4,74 km					
VEZIAUX	Chemin de la Hourquette d'Arreau	Cadéac	5,29 km					
VEZIAUX	Chemin en balcon	Cadéac	3,00 km					

VEZIAUX	Chemin de la Hourquette d'Ancizan	Ancizan	6,32 km				
VEZIAUX	Boucle de Coume Taris	Ancizan	3,70 km				
VEZIAUX	Chemin de Coustalet	Ancizan	1,61 km				
VEZIAUX	Boucle d'Ousten	Ancizan	4,40 km	Topoguide FF rando St Lary et vallée d'Aure			
VEZIAUX	Boucle de Grascoueous	Guchen	16,35 km				
VEZIAUX	Boucle du Labadiot	Guchen	1,20 km				
VEZIAUX	Chemin de Saint Jacques	Guchen	1,15 km				
VEZIAUX	Chemin du Val de Guchen	Guchen	4,13 km				
VEZIAUX	Chemin des Carroutes	Guchen	0,25 km				
VEZIAUX	Boucle de Poumeryes	Aulon	2,62 km	Topoguide St Lary et vallée d'Aure			
VEZIAUX	Boucle de Tramespeyres	Aulon	5,18 km				
VEZIAUX	Chemin des Agalades	Aulon	0,10 km				

VEZIAUX	Chemin du Belvédère	Aulon	0,42 km				
VEZIAUX	Chemin du Castet	Aulon	1,84 km				
VEZIAUX	Boucle des Chapelles	Bazus-Aure	4,45 km				
VEZIAUX	Boucle de Grézian	Grézian	2,05 km				
VEZIAUX	Chemin de Carrère Male	Grézian	2,85 km				
VEZIAUX	Parcours de santé	Grézian	0,70 km				
VEZIAUX	Petite boucle des Pouys	Grézian	0,79 km				
VEZIAUX	Grande boucle des Pouys	Grézian	1,66 km				
VEZIAUX	Chemin du facteur	Lançon	2,87 km				
VEZIAUX	Chemin de peyre blanche	Gouaux	6,04 km				
Total	28 sentiers		100,79 km				
AURE 2008	La Balade de Caneilles PR1	Saint Lary	9 Km	Topoguide FFrando St Lary et vallée d'Aure			

AURE 2008	Des Granges de Lias à Soulan PR2	Vignec Saint Lary	6 Km	Topoguide	1 passerelle et 1 vieux pont en pierre	?	Non
AURE 2008	Le Pla d'Adet PR3	Saint Lary	8,5 Km	Topoguide			
AURE 2008	Un itinéraire dans les temps paysans PR6	Saint lary	?	Topoguide			
AURE 2008	Le Chemin du Bédât	Tramezaïgues	1,5 Km	Topoguide			
AURE 2008	Tour du Barricave (vallée du Rioumajou)	Saint Lary	6,7 Km	Topoguide			
AURE 2008	Hospice du Rioumajou (vallée du Rioumajou) et le tour de Peguere PR15	Saint Lary	7 Km (A/R)	Topoguide	1 passerelle en bois +béton	17.000 €	Non
AURE 2008	Tour des Cabanes (vallée du Rioumajou) PR17	Saint Lary	8,2 Km	Topoguide	1 passerelle IPN + bois + câble de sécurité	17.000 €	Non
AURE 2008	Les Granges du Moudang	Tramezaïgues	6,5 Km (A/R)	Topoguide			
AURE 2008	Sentiers des vaches	Saint Lary	1,5 Km	Dépliant office			
AURE 2008	Sentier des chasseurs	Saint-Lary	2 Km	Dépliant office			
AURE 2008	Saint Jacques de Compostelle GR 105	Vignec Tramezaïgues	7 Km	Topoguide	1 passerelle IPN + bois	12.000 €	Non
AURE 2008	Le Lac de l'Oule PR19		8 Km	Topoguide			

AURE 2008	Petite boucle Soulan Grange Bourrec jonction grande boucle chemin de Lias pont de Bayul Ancien chemin de Vignec à Soulan RD 123 Soulan	Saint Lary	4 Km	Sentier de l'ex com com Aure 2008 « les balades autour de Saint Lary Soulan »	1 pont en pierre + 2 échelles pour franchir une clôture	?	Non
AURE 2008	Chemin des Nobis	Soulan Aulon	1,2 Km	Sentier de l'ex com com Aure 2008			
AURE 2008	Chemin de Cabanes vers Lias (liaison du Pla d'Adet vers la vallée)	Vignec	1,2 Km (A/R)	Sentier de l'ex com com Aure 2008 (les balades autour de Saint Lary Soulan)			
AURE 2008	De Tramezaïgues aux granges d'Artigues	Tramezaïgues	1,5 Km	Sentier de l'ex com com Aure 2008			
AURE 2008	Sentier de Gerbelongue (vallée du Rioumajou)	Saint Lary	6 km	« Les sentiers du Rioumajou »	1 passerelle IPN + bois + câbles de sécurité	16.000 €	Non
AURE 2008	Chemin de Vignec à Lias dit de la Tourraque et la variante pavée	Vignec	1,5 Km	Sentier de l'ex com com Aure 2008			
TOTAL	19 sentiers		87,3 Km				
HAUTE VALLEE D'AURE (Aragnouet)	Sentier transfrontalier	Cadeilhan Espagne	20,8 (A/R)	Topoguide FFrando St Lary et Vallée d'Aure Plan OT« itinéraires de randonnées pédestres »			

HAUTE VALLEE D'AURE (Aragnouet)	Sentier de l'Auria	Tremezaigues Eget Village	2,1	Topoguide FFrando Plan OT« itinéraires de randonnées pédestres »			
HAUTE VALLEE D'AURE (Aragnouet)	Chemin des Buis	Eget Cité Moudang Fabian	4,4	Topoguide FFrando Plan OT« itinéraires de randonnées pédestres »	Passerelle de Couplan (à reconstruire car emportée par une crue)	20.000 €	
TOTAL	3 sentiers		27,3 Km				
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Autour de la Neste	GUCHAN / VIELLE-AURE (Entretenu sur partie Guchan / VA soit 6.177 KM)	6,177 KM	PR 10 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemins GUCHAN route de GRAILHEN	GUCHAN / CAMPARAN	1,851 KM	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Les Villages d'Aure	GRAILHEN / CAMPARAN / GUCHAN	4.5 KM	PR 09 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Les Chemins de GRAILHEN et le Val de GRAILHEN	GRAILHEN	2,71 KM	/			

HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemins des hauts de CAMPARAN et Val de CAMPARAN	CAMPARAN	1,592 KM	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemins Bas de CAMPARAN	CAMPARAN	858 M	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Autour de Vielle-Aure	VIELLE-AURE	5,27 KM	PR 05 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemins Haut de BOURISP	BOURISP	630 M	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Un itinéraire dans les temps paysans	BOURISP/ SAILHAN/ ESTENSAN/ AZET	4.77 KM	PR 06 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	La Mousquère	SAILHAN/ ESTENSAN/ AZET/ ENS	4.45 KM	PR 07 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemin de VIELLE-AURE / BOURISP	VIELLE-AURE / BOURISP	460 M	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (Pôle Bourisp)	Chemin ESTANSAGNET	ESTENSAN	1 KM	/			

HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	Chemin Hauts de ENS	ENS	605 M	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	Chemin ARSOUE / OURTRIGUE	AZET	7,36 KM	/			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	Sur les crêtes de la Serre	AZET / CAMPARAN/ GRAILHEN	11,39 KM	PR 08 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée (5.52 KM sont des estives donc simple contrôle de la signalétique)			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	La balade de Caneille	SAILHAN/ SAINT LARY SOULAN (Entretenu sur partie Sailhan soit 2,31 KM)	2,31 KM	PR 01 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	Le chemin du BEDAT	CADEILHAN TRACHERE / ARAGNOUET	2,93 KM	PR 13 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	Le Chemin d'Estiouère	Pla d'Adet Cabane Cadeilhan-T	2 Km				

HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	<u>PM:</u> Le lac de l'OULE	VIELLE-AURE	2 KM	PR 13 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée (Simple surveillance signalétique et état sentier)			
HAUTE VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	<u>PM:</u> Lacs et refuges Bastan	VIELLE-AURE	7,19 KM (A/R)	PR 04 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée (Simple surveillance signalétique et état sentier)			
HAUTE. VALLEE D'AURE (pôle Bourisp)	<u>PM:</u> Les lacs du Néouvielle	VIELLE-AURE	3 KM	PR 20 Topo Guide "Saint Lary Soulan et la Vallée d'Aure à Pied" FF Randonnée <i>(Balisage et entretien Parc National des Pyrénées)</i>			
Total : 21 sentiers			73 KM-3 KM*=70 Km				

* les 3 Km du sentier « les lacs du Néouvielle » sont entretenus par le Parc, c'est pourquoi ils sont soustraits du kilométrage total du pôle HVA « Bourisp »

ANNEXE 2

CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA FAUCHE DES SENTIERS PEDESTRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

CALENDRIER D'INTERVENTION

PERIODES	Fin d'hiver Mars/avril	Avril/mai	Début juin à début juillet
OPERATIONS	Etat des lieux du balisage et des travaux à faire hors débroussaillage et fauchage Commande des panneaux et autres fournitures	Travaux d'élagage, de retrait d'obstacles, de petites restaurations hors débroussaillage/fauchage Balisage peinture et remplacement balisage défectueux	Fauchage Débroussaillage

PROPOSITION D'UN CAHIER DES CHARGES SOMMAIRE RELATIF A LA FAUCHE (grands principes)

Objectifs :

- les sentiers restent ouverts et gardent leur valeur patrimoniale.
- les sentiers offrent aux marcheurs un confort physique mais aussi visuel (le sentier est dégagé, aéré).
- les randonneurs sont moins sujets à la morsure des tiques, potentiellement vectrices de la maladie de Lyme. Ils cheminent sur des sentiers où les risques d'accidents sont diminués.
- Le cahier des charges de la Fédération Française de Randonnée est respecté par rapport à la qualité de l'entretien.

Grands principes :

Une fauche large et très rase de la végétation sur la plateforme et les bas-côtés pour traiter correctement la végétation envahissante type ronces et fougères. La répétition annuelle de ce type de fauche semble avoir des effets sur le recul de ces végétaux.

Les zones à ronces et fougères seront maintenues, si possible, à l'ombre par un **ébranchage des branches basses raisonné** de manière à ce que les végétaux ne profitent pas de la lumière du soleil pour croître davantage.

Une fauche soigneuse des **talus amont est recommandée** pour éviter que la végétation « retombe ».

Le **pourtour des poteaux** qui portent la signalétique, les **éléments du patrimoine à valoriser** proches du sentier, les **belvédères**, les **aires de repos** (tables, bancs, reposoirs naturels...) également fauchés.

Un seul passage (dans la mesure du possible), au bon moment, de **début juin à début juillet** en fonction du type de végétation. Le passage répété des randonneurs participe à l'entretien.

L'ordre d'entretien des sentiers est fixé par le prestataire, après repérage sur le terrain, en fonction du démarrage de la végétation (fougères notamment), de l'altitude, du couvert forestier, de l'exposition...

A noter que **le travail préalable à la fauche d'enlèvement des obstacles rocheux ou ligneux** permet au fauchage d'être plus rapide et efficace puisque le faucheur ne pose pas sa débroussailleuse ou son rotofil pour dégager ce qui le gêne et ne fait pas le tour des obstacles. Il casse aussi moins souvent le fil.